

Evry, le 26 Mars 2013
Communiqué de presse

L'AFM-Téléthon lance le Club des entreprises solidaires du Téléthon

A l'occasion de l'annonce des résultats du Téléthon 2012, le 28 mars prochain, l'AFM-Téléthon lancera officiellement le « **Club des entreprises solidaires du Téléthon** ». Un espace de dialogue et d'échange entre les 60 entreprises partenaires de l'AFM-Téléthon, rythmé par les « **Rendez-vous du Club** », 4 fois par an. « *L'ambition de ce Club est de fédérer nos entreprises partenaires à travers leur projet commun qu'est le Téléthon mais aussi, et surtout, à partir des expériences de chacun, ouvrir de nouvelles voies de mobilisation et de collecte* » précise Laurent Cayssials, Délégué au Partenariat à l'AFM-Téléthon.

Pour son premier rendez-vous, « Le Club des entreprises solidaires » recevra **Antoine Dubuquoy**, auteur des ouvrages *Les Miscellanées d'internet* et *Twittus Politicus*, qui proposera un débat autour des réseaux sociaux « **Réseaux sociaux, pour qui ? Pour quoi ?** ». « *Aujourd'hui, les réseaux sociaux sont incontournables, présents dans le quotidien de chacun et pourtant peu utilisés par les entreprises comme nouveaux supports de communication. Or, c'est un nouvel enjeu pour le monde associatif et pour les entreprises. Notre Community Manager présentera notre stratégie digitale dont les entreprises partenaires pourront, je l'espère, s'inspirer pour leurs propres projets* » poursuit Laurent Cayssials.



Pour s'engager aux côtés d'Optic 2000, BNP Paribas, Mars Chocolat France, Picard Surgelés, Carrefour, La Poste, Midas, Paypal et bien d'autres déjà membres du « Club des entreprises solidaires du Téléthon », un seul numéro : **01.69.47.29.69**